











La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Dejean Karine ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et expliquer les concepts clés de l'analyse des organisations et utiliser le vocabulaire propre à ce domaine • identifier les multiples approches de l'organisation en repérant les présupposés et les valeurs qui les sous-tendent • mobiliser les théories de l'organisation pour construire des grilles de lecture qui permettent d'analyser le fonctionnement des organisations (à partir d'études de cas) • mobiliser les théories des organisations pour comprendre et expliquer le comportement des individus et des groupes au sein des organisations (à partir d'études de cas) • analyser l'impact du fonctionnement des organisations sur le comportement humain • développer et exprimer une pensée critique sur les organisations
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation sera réalisée en deux parties. La première se rapporte à un travail d'analyse d'une organisation en sous-groupes (et vaut pour 5/20. La deuxième partie consiste en un examen écrit portant sur l'ensemble de la matière vue au cours. L'examen écrit vaut pour 15/20. La note finale sera constituée des deux parties intégrées. Un point bonus est attribué si l'étudiant-e a réalisé les trois devoirs proposés. En cas d'échec en première session, les points bonus ne sont pas transférés en seconde session.</p> <p>Les étudiant-e-s doivent participer aux deux parties de l'évaluation (examen écrit et travail écrit). En cas d'absence injustifiée au travail final ou à l'examen, l'étudiant-e se verra attribué la note finale de 0A/20 pour le cours. Tous les travaux sont une production personnelle. Les étudiant-e-s sont tenus de respecter scrupuleusement les règles et les bonnes pratiques en matière de citation, de référencement et de l'évitement de l'(auto-)plagiat. Les étudiant-e-s sont censé-e-s comprendre et connaître en quoi consistent ces règles. Tout manquement à ces règles peut entraîner une sanction académique et/ou disciplinaire pour plagiat et/ou irrégularité, conformément au règlement général des études et des examens.</p> <p>La réutilisation d'un travail personnel ou de groupe réalisé dans le cadre d'une autre unité d'enseignement requiert une grande prudence. Exceptionnellement, une telle démarche peut être envisagée, à condition que l'étudiant demande l'autorisation explicite du professeur ou de l'assistant, justifie cette « réutilisation » dans le travail qui, dans son ensemble, doit manifestement constituer une contribution originale au premier travail, et applique scrupuleusement les règles de citation et de référencement à toute utilisation de ce travail. Le non-respect de ces règles peut être considéré comme un auto-plagiat et constitue à ce titre une irrégularité.</p> <p>L'utilisation de l'IA générative est acceptée à condition qu'elle soit occasionnelle et limitée. L'utilisation de l'IA doit être explicitement indiquée et référencée. Toute partie du travail s'appuyant, de quelque manière que ce soit, sur l'IA générative doit être clairement identifiée (par exemple, par une note de bas de page), en précisant quel outil d'IA générative a été utilisé, dans quel but, de quelle manière, et dans quelle mesure. Le non-respect de cette obligation peut constituer une irrégularité.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>L'unité d'enseignement est composée de 30h d'enseignement.</p> <p>Sur le plan pédagogique, le cours sera composé d'exposés magistraux et des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – discussion et appropriation des concepts et des théories en cours; – des exercices d'application à partir de cas ; – trois devoirs à déposer sur moodle ; – un travail d'analyse d'une organisation au choix en sous-groupe de quatre étudiant.e.s ; – une rencontre entre l'enseignante et chacun des groupes afin d'accompagner la réalisation du travail ;
Contenu	L'étudiant-e s'appropriera des outils de pensée spécifiques pour appréhender les organisations et leur fonctionnement. La vie des organisations est caractérisée par des situations complexes incertaines et parfois contradictoires. Pour considérer cette complexité, il importe de mobiliser des perspectives multiples. Il s'agira donc,

	<p>d'apprendre aux étudiant-es à utiliser ces approches multiples et de les sensibiliser aux présupposés et aux valeurs qui sous-tendent chacune de celles-ci. Au terme du cours, l'étudiant sera également capable de porter un regard critique sur les apports et les limites des différentes approches des organisations.</p> <p>Le changement étant devenu une composante structurelle du fonctionnement des organisations, le cours amènera également l'étudiant à développer une réflexion sur les notions de changement et de conduite du changement.</p> <p>L'étudiant-e sera capable également de comprendre les évolutions contemporaines des organisations à la lumière des défis qui se posent à ces organisations afin de pouvoir interpréter les pathologies psychologiques contemporaines dont ces organisations sont le terrain.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>ANACT, l'entreprise libérée, Synthèse documentaire. Mission Veille et Management. Management de l'Information, septembre 2015</p> <p>Autissier, D., Moutot, J.M. (2010). Méthode de conduite du changement: diagnostic, accompagnement, pilotage. Paris, Dunod.</p> <p>Bareil, C. (2004). La résistance au changement: synthèse et critique des écrits, Centre d'études en transformation des organisations, Cahier n° 04-10 - Août 2004.</p> <p>Collerette, P. et Schneider, R. (2004). Le pilotage du changement: une approche stratégique et pratique. Presses de l'Université du Québec.</p> <p>Bergeron, H. et alii (2016). L'enseignement de la sociologie des organisations. Entreprise et histoire, n°84, vol.3, 123-142.</p> <p>Foudriat, M. (2007). Sociologie des organisations. Paris : Pearson Education</p> <p>Gérard A. (2017). Le patron qui ne voulait plus être chef. Flammarion.</p> <p>Getz, I et Carney, B. (2013). Liberté et cie. Quand la liberté des salarié fait le bonheur des entreprises, Flammarion.</p> <p>Hatch, M. J. (2000). Théorie des organisations : de l'intérêt de perspectives multiples. De Boeck Université, Bruxelles.</p> <p>Johnson, G., Scholes, K., Whittington, R., Fréry, F. (2008). Stratégique. Pearson Education France.</p> <p>Hatch, M. J., & Cunliffe, A. L. (2009). Théorie des organisations: de l'intérêt de perspectives multiples. De Boeck Supérieur.</p> <p>Kets de Vries, M. (2002). Les mystères du leadership. Pearson Education France, Paris.</p> <p>Misset, S. (2017). Introduction à la sociologie des organisations, Armand Colin, Paris.</p> <p>Morgan, G. (1999). Images de l'organisation. Québec : Presses de l'Université Laval.</p> <p>Prax, J.Y (2012). Le manuel du knowledge management : mettre en réseau les hommes et les savoirs pour créer de la valeur. Dunod, Paris.</p> <p>Lazega, E. (1994) . Analyse de réseaux et sociologies des organisations. Revue française de sociologie. N35-2, p. 293-320.</p> <p>Reynaud les règles du jeu. L'action collective et régulation sociale. Armand Colin 1989.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ESPB</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en information et communication (français-anglais)	COAB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	COTB1BA	5	BESPO1161	
Bachelier en sciences économiques et de gestion	ECGB1BA	5	BPOLS1110 OU BESPO1162 OU BESPO1163 OU BESPO1160	
Bachelier en sciences économiques et de gestion (français-anglais)	ECAB1BA	5	BPOLS1114 OU BESPO1165 OU BESPO1164	
Bachelier en sciences économiques et de gestion (français-néerlandais-anglais)	ECTB1BA	5	BESPO1165	
Bachelier : ingénieur de gestion	INGB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	SOAB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	SPAB1BA	5	BESPO1160	